

Province de Québec  
Municipalité de la Paroisse  
des Saints-Martyrs-Canadiens

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi 11 janvier 2016, à 19 h dans la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village, à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Mme Christine Marchand, M. Rémy Larouche, M. Serge Breton, M. Pierre Boisvert, formant quorum sous la présidence de M. André Henri, maire.

Absent : M. Michel Prince, M. Michel Dumont

Est également présente : Mme Thérèse Lemay, directrice générale et secrétaire-trésorière.

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Le maire André Henri constate le quorum

### **L'ORDRE DU JOUR**

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption des procès verbaux du 7 et 14 décembre 2015
- 4) Demande de projet emploi d'été étudiant date limite 26/02/2016
- 5) Demande au fonds culturel Arthabaskien date limite 25/01/2016
- 6) Paiement des cotisations annuelles pour l'année 2016
- 7) Embauche de Me Claude Caron
- 8) Embauche de Serge Leblanc CPA
- 9) Avis de motion règlement sur les salaires des élus augmentation de 2%
- 10) DG en vacances du 20 janvier au 5 février 2016
- 11) Correspondance
- 12) Comptes du mois
- 13) Renouvellement entente avec la Croix-Rouge au tarif de 150.00\$
- 14) Renouvellement entente Ville de Victoriaville
- 15) Renouvellement entente avec le Camp Beauséjour
- 16) Chemin rue L'Anse (déneigement)
- 17) Projet de banque alimentaire
- 18) Varia
  - a) Dépôt des déclarations pécuniaires
- 19) Période de questions
- 20) Levée de l'assemblée

## **2016-01-001 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**Sur proposition** de M. Rémy Larouche, appuyé de M. Serge Breton, il est unanimement résolu par les conseillers présents.

**Que** l'ordre du jour soit accepté le varia demeurant ouvert.

**2016-01-002 3. Adoption des procès-verbaux du 7 et 14 décembre 2015**

**En conséquence**, il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par M. Pierre Boisvert, il est unanimement résolu par les conseillers présents.

**Que** les procès-verbaux du mois de décembre soient adoptés. La directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture, puisque tous les membres du conseil en ont reçu une copie.

**2016-01-003 4. Demande de projet emploi d'été étudiant**

**Attendu que** la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens désire présenter une demande au projet d'emploi étudiant pour la période estivale 2016;

**Attendu que** le projet consiste à embaucher un(e) étudiant(e) comme préposé(e) à la guérite, et aide journalier occasionnellement pour une période de huit (8) semaines;

**En conséquence**, il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par Mme Christine Marchand, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** la directrice générale soit autorisée à présenter un projet au nom de la municipalité, elle est également autorisée à signer les documents nécessaires au nom de la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens.

**2016-01-004 5. Demande au fonds culturel Arthabaskien date limite 25/01/2016**

Il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyé par M. Rémy Larouche, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Qu'une** demande d'aide financière au montant de 1 000.00\$ provenant du Fonds culturel Arthabaskien soit présentée à la MRC d'Arthabaska.

**Que** Mme Thérèse Lemay DG et secrétaire-trésorière soit autorisée à présenter et signer la demande pour la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens.

**2016-01-005 6. Paiement des cotisations annuelles pour l'année 2016 : FQM, ADMQ, COMBEQ, CRSBP (Bibliothèque) ET QUÉBEC MUNICIPAL SUR PRÉSENTATION DE FACTURE**

**Attendu que** certaines cotisations annuelles sont déjà inscrites aux comptes du mois janvier 2016;

**Attendu que** Mme Thérèse Lemay demande l'autorisation de payer la cotisation annuelle de l'ADMQ sur présentation de facture;

**En conséquence**, il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par M. Serge Breton, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** la directrice générale soit autorisée à payer la cotisation de l'ADMQ sur présentation de facture.

**2015-01-006 7. Embauche de Me Claude Caron**

**Attendu que** Me Claude Caron a présenté à la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens une offre de services professionnels pour l'année 2016;

**Attendu que** cette offre correspond aux besoins de la Municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyé par M. Pierre Boisvert, il est unanimement résolu par les conseillers présents.

**Que** la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens accepte l'offre de services professionnels de Me Claude Caron pour l'année 2016. Les membres du conseil autorisent également le paiement de l'offre de services.

**2016-01-007 8. Embauche de Serge Leblanc CPA**

**Attendu que** M Serge Leblanc CPA a présenté à la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens une offre de services professionnels pour l'année 2016;

**Attendu que** cette offre correspond aux besoins de la Municipalité;

**En conséquence**, il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par M. Rémy Larouche, il est unanimement résolu par les conseillers présents.

**Que** la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens accepte l'offre de services professionnels de M. Serge Leblanc CPA pour l'année 2016. Les membres du conseil autorisent également le paiement.

**2015-01-008 9. Avis de motion règlement #76 : mise à jour sur les salaires des élus**

Le présent avis de motion est donné par la conseillère, Mme Christine Marchand.

**Attendu que** le projet de règlement portant le numéro 76 sera indexé annuellement au montant prévu pour l'année 2016 et s'appliquera aux années subséquentes;

**Attendu que** la rémunération proposée sera indexée pour chaque exercice financier conformément à l'article 5 de la Loi sur le traitement des élus municipaux;

**Attendu que** le règlement aura un effet rétroactif conformément à la loi;

**Attendu que** le calcul pour déterminer les salaires a été fait conformément à l'article 12 de la LTEM (Loi sur le traitement des élus municipaux);

**Attendu que** La Corporation Municipale a établi les salaires des élus comme suit;

Une augmentation de 2% sur la rémunération qui est au salaire et de l'allocation de dépenses.

Ce présent règlement sera adopté le lundi 7 mars 2016 à 19h00 à la salle municipale des Saints-Martyrs-Canadiens, à la séance régulière du Conseil municipal. Avec une exemption de lecture.

**2016-01-009 10. DG en vacances du 20 janvier au 5 février 2016**

**Attendu que** la Directrice générale sera absente du 20 janvier au 5 février 2016.

**En conséquence**, il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par M. Pierre Boisvert, il est unanimement résolu par les conseillers présents.

**Que** la DG soit autorisée à prendre des vacances du 20 janvier au 5 février 2016.

**11. Correspondance**

1. Commission scolaire des Appalaches (Plan triennal de répartition des immeubles)
2. Carrefour d'entraide bénévole (Activités du 10 au 16 avril 2016)
3. Formation Urgence Vie (Calendrier 2016 de formations de secourisme pour les loisirs)
4. Bulletin du Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francs
5. Ministère des Affaires Municipales (Entente intermunicipale sanitaire des Hameaux)

12. **Comptes du mois (Acceptation)**

**En conséquence**, il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par Mme Christine Marchand, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** les comptes présentés soient acceptés et autorisent les paiements.

Receveur Général du Canada (DAS)	932.36
Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 384.36
Impart Litho imprimeur (calendriers)	1 385.45
Camp Beauséjour (brunch de Noël)	550.00
Société Canadienne des postes (Bla Bla)	27.97
Société Canadienne des postes (timbres)	293.19
Epurika (rapport d'évaluation - égouts)	4 024.13
Les Services EXP inc. (urbaniste)	1 488.93
PG Solutions (chèques & technicien)	602.76
Association Résidants Lac Nicolet / ARLN (remb. fact. RAPPEL)	592.13
Association Résidants Lac Nicolet / ARLN (subvention / 2015)	3 000.00
Camp Beauséjour (entente service loisirs / 2015)	900.00
Madeleine Shank (location source / 2015)	10.00
Garage A. Taschereau inc. (essence)	25.00
Signalisation Lévis (poteau & # civique réfléchissant)	13 661.16
Bell Mobilité inc. (décembre)	98.10
Buropro (décembre)	404.12
Claude Caron Avocat inc. (novembre)	5 173.88
Desroches Groupe Pétrolier (décembre)	763.72
Gesterra (novembre)	1 398.51
Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	322.95
Hydro-Québec (salle municipale)	568.90
Hydro-Québec (puits de surface / aqueduc)	183.73
Hydro-Québec (quai)	72.83
Régie Inter-Sanitaire des Hameaux (compost / juillet à nov.)	2 250.00
S.C.A. Ham-Nord (décembre)	116.41
Groupe Environex (décembre)	200.52
André Henri, maire	850.00
Michel Prince, conseiller	329.50
Christine Marchand, conseillère	329.50
Rémy Larouche, conseiller	329.50
Serge Breton, conseiller	329.50
Michel Dumont, conseiller	329.50
Pierre Boisvert, conseiller	329.50
Desjardins Sécurité Financière (janvier)	1 031.78
Entretien Général Lemay (2e versement déneig. & arbres)	2 681.45
Excavation Marquis Tardif inc. (2e versement déneigement)	15 291.68

Hydro-Québec (éclairage public)	247.87
Hydro-Québec (panneau publicitaire, Pente Douce)	20.72
Hydro-Québec (panneau publicitaire, ch. Lac)	20.72
Sogetel (janvier)	241.95
Claude Caron Avocat inc. (honoraires forfaitaires 2016)	1 034.78
COMBEQ (adhésion annuelle 2016)	373.67
Cuisines Collectives des Bois-Francs (aide financière 2016)	65.00
FQM (contribution annuelle 2016)	1 021.59
PG Solutions (contrat d'entretien & soutien 2016)	5 168.13
Québec Municipal (adhésion annuelle 2016)	160.96
Roulibus (contribution annuelle 2016)	752.00
MRC d'Arthabaska (quote-part / versement #1 - 2016)	23 178.00
Total du salaire de la D.G. :	3 654.32
Total des salaires / déplacements / dépenses du personnel :	7 357.53

---

**TOTAL : 106 560.26 \$**

**2016-01-011 13. Renouvellement entente avec la Croix-Rouge au tarif de 150.00\$**

**Attendu que** la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens désire renouveler l'entente de service avec la Croix-Rouge pour l'année 2016;

**Attendu que** la personne ressource nommée par la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens est Mme Thérèse Lemay, directrice générale, elle est aussi bénévole pour la Croix-Rouge;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyé par M. Pierre Boisvert, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** nous renouvelons l'entente de service avec la Croix-Rouge au coût de 150.00\$ par année.

**Que** la personne responsable nommée pour la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens est Mme Thérèse Lemay, directrice générale, qui est aussi bénévole pour la Croix-Rouge.

**Que** le conseil accepte la dépense et le paiement.

2016-01-012 14. **Renouvellement entente avec la Ville de Victoriaville (Loisirs)**

**Attendu que** la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens désire renouveler l'entente de service avec la Ville de Victoriaville pour l'année 2016;

**En conséquence**, il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par Mme Christine Marchand, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** nous renouvelons l'entente de service avec la Ville de Victoriaville le tout conforme à l'entente signée entre les parties.

**Que** le conseil accepte la dépense et le paiement.

2016-01-013 15. **Renouvellement entente avec le Camp Beauséjour**

**Attendu que** la Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens désire renouveler l'entente de service avec le Camp Beauséjour pour l'année 2016;

**En conséquence**, il est proposé par Mme Christine Marchand, appuyé par M. Rémy Larouche, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** nous renouvelons l'entente de service avec le Camp Beauséjour pour l'année 2016 aux mêmes conditions que celle de l'année 2015.

**Que** le conseil accepte la dépense et le paiement.

2016-01-014 16. **Chemin rue L'Anse (dénégement)**

**Attendu que** la municipalité a commencé les démarches, pour acquérir le chemin qui prolonge la rue de l'Anse;

**Attendu que** ce prolongement n'était pas inclus au contrat attribué pour une période de cinq (5) ans;

**Attendu que** nous ajoutons cette portion de rue au contrat initial appartenant à Excavation Marquis Tardif inc.;

**En conséquence**, il est proposé par M. Serge Breton, appuyé par Mme Christine Marchand, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** le conseil accepte le dénégement de la nouvelle portion de la rue L'Anse.

**Que** l'ajout soit inclus au contrat du déneigeur pour une période de cinq (5) ans.

**2016-01-015 17 a). Projet de banque alimentaire**

**Attendu que** la municipalité a reçu une invitation, des municipalités de Notre-Dame-de-Ham, de Chesterville et d'Ham-Nord pour participer à ce projet de banque alimentaire;

**Attendu que** ce projet desservira les familles dans le besoin qui seront inscrites et admissibles à ce projet;

**Attendu que** chaque municipalité déposera un montant de 500.00\$ pour la mise sur pied pour l'année 2016;

**En conséquence**, il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par Mme Christine Marchand, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** le Conseil accepte de participer à ce projet et autorise la dépense au montant de 500.00\$.

**2016-01-016 17 b). Nomination de la personne ressource (Projet banque alimentaire)**

**Attendu qu'**une personne ressource doit être nommée pour représenter la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens dans ce projet;

**Attendu que** Mme Christine Marchand, qui est déjà nommée pour le comité Famille, accepte d'ajouter ce projet à sa tâche de conseillère;

**En conséquence**, il est proposé par M. Rémy Larouche, appuyé par M. Serge Breton, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** Mme Christine Marchand soit la personne ressource qui est nommée pour représenter la Municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens dans ce projet.

**18. Varia**

**a) Dépôt des déclarations pécuniaires**

La Directrice générale a remis à chacun des conseillers les formulaires et les avisent qu'ils doivent tous être déposés pour le 1<sup>er</sup> février 2016.

**19. Période de questions**

**20. Levée de l'assemblée**

Proposé par Serge Breton à 19 h 50